



**DÉLIBÉRATION N° 25/26 DE L'AUE
APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 02 JUIN 2025**

SEANCE DU 21 JUILLET 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 21 juillet, le Conseil d'Administration de l'Agence d'Urbanisme et d'Energie de la Corse (AUE) s'est réuni au siège de l'AUE, sous la présidence de Monsieur Julien PAOLINI, Président de l'AUE.

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM.

Jean ALFONSI, Véronique ARRIGHI, Lisa FRANCISCI, Joseph GALLETTI, Ghjuvan' Santu Le MAO, Don-Joseph LUCCIONI, Jean-Jacques LUCCHINI, Paola MOSCA, Nadine NIVAGGIONI, Julien PAOLINI, Jean-Paul PANZANI, Hervé VALDRIGHI

ETAIENT ABSENTS ET AVAIENT DONNE POUVOIR :

Mme Angèle BASTIANI à M. Jean-Jacques LUCCHINI
M. Jean-Jacques CICCOLINI à M. Jean ALFONSI
M. Petru Antone FILIPPI à M. Don-Joseph LUCCIONI
M. Jean-Charles GIABICONI à Véronique ARRIGHI
Mme Marie-Antoinette MAUPERTUIS à M. Julien PAOLINI

ETAIENT ABSENTS OU EXCUSES : Mmes et MM.

Jean-Christophe ANGELINI, Paul-Félix BENEDETTI, Josepha GIACOMETTI-PIREDDA, Vannina MALLARONI, Jean-Charles MARTINELLI, Georges MELA, Marie-Anne PIERI, Stefanu VENTURINI, Charles VOGLIMACCI, le représentant du personnel de l'AUE (non désigné)

MEMBRE CONSULTATIF PRESENT :

Madame Martine STAEBLER, Payeur de Corse

MEMBRES CONSULTATIFS ABSENTS EXCUSES ET NON REPRESENTEES :

Monsieur Gilles SIMEONI, Président du Conseil Exécutif de Corse

Monsieur Jérôme FILIPPINI, Préfet de Corse

ETAIENT EGALLEMENT PRESENTS :

Pour la Collectivité de Corse :

M. Andria GRASSI, pour la Direction des opérateurs et de l'évaluation des politiques publiques

Pour l'Agence d'Urbanisme et d'Energie de la Corse :

Monsieur Alexis MILANO, Directeur Général et Directeur Délégué à l'Energie

Monsieur Stefanu CARDI, Conseiller du directeur

Madame Marie-Dominique PAOLI, Conseillère du Président

Madame Valérie SALVINI, Assistante de direction

Monsieur Cyrille MONTI, Chef de pôle Energie-Air-Climat

Monsieur Paul Édouard DERVIEU DE ROCCA SERRA, Cartographe

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'AGENCE D'URBANISME ET D'ENERGIE DE LA CORSE**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, Titre II, Livre IV, IVème partie,

VU la Délibération n°10/064 AC de l'Assemblée de Corse, modifiant les modalités d'exercice de la tutelle de la Collectivité Territoriale de Corse sur ses agences et offices,

VU la Délibération n°12/163 AC de l'Assemblée de Corse, précisant les modalités d'exercice de la tutelle de la Collectivité Territoriale de Corse sur ses agences et offices,

VU la Délibération n°24/031 CP de la Commission Permanente de l'Assemblée de Corse du 26 mars 2024 approuvant la modification des statuts de l'Agence d'Aménagement Durable, de Planification et d'Urbanisme de la Corse,

VU la Délibération n°25/020 AC de l'Assemblée de Corse du 27 février 2025 prenant acte du document d'orientations Budgétaires de la Collectivité de Corse pour l'exercice 2025,

VU la Délibération n°25/043 AC de l'Assemblée de Corse du 28 mars 2025 adoptant le budget primitif de la Collectivité de Corse pour l'exercice 2025,

VU la Délibération n°25/07 du Conseil d'Administration de l'AUE du 4 avril 2025, prenant acte du document d'orientations budgétaires de l'AUE pour l'exercice 2025,

VU la Délibération n°25/11 du Conseil d'Administration de l'AUE du 10 avril 2025, adoptant le Budget Primitif de l'AUE pour l'exercice 2025.

SUR rapport de son Président,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

À l'unanimité,

Ont voté **POUR (17) : Mmes et MM.**

Jean ALFONSI, Véronique ARRIGHI, Angèle BASTIANI, Jean-Jacques CICCOLINI, Lisa FRANCISCI, Petru Antone FILIPPI, Joseph GALLETTI, Jean-Charles GIABICONI, Ghjuvan' Santu Le MAO, Don-Joseph LUCCIONI, Jean-Jacques LUCCHINI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Paola MOSCA, Nadine NIVAGGIONI, Jean-Paul PANZANI, Julien PAOLINI, Hervé VALDRIGHI

ARTICLE PREMIER : ADOpte le Procès-Verbal du Conseil d'Administration du 02 06 2025 annexé à la présente délibération.

ARTICLE 2 : La présente délibération sera publiée au recueil des actes administratifs de l'Agence d'Urbanisme et d'Energie de la Corse, et dans l'espace dédié à la publicité des actes administratifs de la Collectivité de Corse.

Ajacciu, le 21 juillet 2025

Le Président,
Julien PAOLINI





Cunturesu di u Cunsigliu d'Amministrazione di u 2 di ghjugnu di u 2025 Procès-verbal du Conseil d'Administration du 2 juin 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 2 juin, à 10h30, s'est tenue la réunion du Conseil d'Administration de l'Agence d'Urbanisme et d'Énergie de la Corse (AUE) à Aiacciu, sous la présidence de Monsieur Julien PAOLINI, Président de l'AUE.

Les membres présents :

Monsieur Julien PAOLINI, Président de l'AUE,
Madame Véronique ARRIGHI, Conseillère Territoriale,
Monsieur Jean-Jacques CICCOLINI, représentant de l'association des Maires de Corse-du-Sud,
Madame Lisa FRANCISCI, représentante de l'Office Foncier de Corse,
Monsieur Joseph GALLETTI, représentant de l'association des Maires de Haute-Corse,
Monsieur Jean-Charles GIABICONI, Conseiller Territorial,
Monsieur Ghjuvan' Santu Le MAO, Conseiller Territorial,
Monsieur Don-Joseph LUCCIONI, représentant de l'Office des Transports de Corse,
Madame Vannina MALLARONI, représentante de la Chambre Régionale d'Agriculture,
Madame Paola MOSCA, Conseillère Territoriale,
Madame Nadine NIVAGGIONI, Conseillère Territoriale,
Monsieur Jean-Paul PANZANI, représentant de l'Agence de Développement Économique de la Corse,
Monsieur Hervé VALDRIGHI, Conseiller Territorial,
Monsieur Stefanu VENTURINI, représentant de la Chambre Régionale de Commerce et d'industrie.

Avaient donné pouvoir :

Madame Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Présidente de l'Assemblée de Corse, à Monsieur Julien PAOLINI,
Monsieur Jean ALFONSI, représentant de l'Office de l'Environnement de la Corse, à Monsieur Jean-Jacques CICCOLINI,
Madame Angèle BASTIANI, Présidente et représentante de l'Agence du Tourisme de la Corse, à Monsieur Hervé VALDRIGHI,
Monsieur Petru Antone FILIPPI, représentant de l'Office du Développement Agricole et Rural de Corse, à Monsieur Don-Joseph LUCCIONI,
Monsieur Jean-Jacques LUCCHINI, Conseiller Territorial, à Madame MOSCA.

Pour l'autorité compétente par délégation

Etaient absents ou excusés :

Monsieur Jean-Christophe ANGELINI, Conseiller Territorial,
Monsieur Paul-Félix BENEDETTI, Conseiller Territorial,
Madame Josepha GIACOMETTI-PIREDDA, Conseillère Territoriale,
Monsieur Jean-Charles MARTINELLI, représentant de la Chambre Régionale de Métiers,
Monsieur Georges MELA, Conseiller Territorial,
Madame Marie-Anne PIERI, Conseillère Territoriale,
Monsieur Charles VOGLIMACCI, Conseiller Territorial,
Le représentant du personnel de l'AUE (non désigné).

Participants avec voix consultative, absents, excusés et non représentés :

Monsieur Gilles SIMEONI, Président du Conseil Exécutif de Corse,
Monsieur Jérôme FILIPPINI, Préfet de Corse,

Assistaient également à la réunion :

Monsieur Moana GARCIE, Adjoint au payeur de Corse.

Pour la Collectivité de Corse :

Madame Muriel TOMASI, pour la Direction des opérateurs et de l'évaluation des politiques publiques,

Pour l'Agence d'Urbanisme et d'Energie de la Corse

Monsieur Alexis MILANO, Directeur Général et Directeur Délégué à l'Energie,
Madame Valérie SALVINI, Assistante de direction,
Monsieur Stefanu CARDI, Conseiller du directeur,
Madame Marie-Dominique PAOLI, Conseillère du Président.

Ordre du jour

Approbation du Procès-Verbal du Conseil d'Administration du 10 avril 2025

ADMINISTRATION

- 1- Renouvellement partiel des membres du Bureau de l'AUE
- 2- Désignation d'un représentant du Conseil d'Administration à la Commission de Suivi des Carrières
- 3- Autorisation du Directeur à lancer et signer un marché de services relatif à des prestations de complémentaire santé et de prévoyance pour les agents de l'AUE
- 4- Modification de la délibération n°25/12 du conseil d'administration de l'AUE du 10 avril 2025 portant création d'une régie d'avance et de recette

- 5- Autorisation du Directeur à signer la convention de renouvellement du groupement de commandes pour l'acquisition des logiciels de la gamme ArcGIS en licence étendue

ENERGIE

- 6- Modification de la convention de partenariat ORELI entre le CAUE de Corse et l'AUE
7- Autorisation du Directeur à procéder aux adhésions aux réseaux et associations

Monsieur le Président ouvre la séance à 10h40 en souhaitant la bienvenue aux nouveaux administrateurs récemment nommés. Il les remercie chaleureusement pour leur présence et souligne l'importance de leur engagement au sein du Conseil d'Administration.

Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 10 avril 2025

Le procès-verbal de la précédente réunion, tenue le 10 avril 2025, est soumis à l'approbation des membres présents.

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

Rapport n°1 - Renouvellement partiel des membres du Bureau de l'AUE

Monsieur Milano présente le rapport relatif au renouvellement partiel du Bureau de l'Agence, rendu nécessaire par les récentes évolutions dans la composition du Conseil d'Administration et de la représentation de l'Assemblée de Corse.

Conformément aux statuts de l'AUE, il est proposé au Conseil d'Administration de désigner trois nouveaux membres afin de pourvoir aux sièges devenus vacants :

- Madame Paola Mosca, désignée parmi les Conseillers à l'Assemblée de Corse, en remplacement de Monsieur Xavier Lacombe ;
- Monsieur Jean-Paul Panzani, désigné parmi les autres membres du Conseil d'Administration, en remplacement de Madame Sophie Finidori ;
- Monsieur Joseph Galletti, également désigné parmi les autres membres du Conseil d'Administration, en remplacement de Monsieur Jean-Paul Pieri.

Les membres actuels du Bureau non concernés par ce renouvellement conservent leur mandat.

Les trois candidatures et le rapport sont adoptés à l'unanimité.

Rapport n°2 - Désignation d'un représentant du Conseil d'Administration à la Commission de Suivi des Carrières

Présenté par Monsieur Milano.

Une seule candidature a été reçue, celle de Monsieur Don-Joseph Luccioni, pour représenter le Conseil d'Administration à la Commission de Suivi des Carrières.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Rapport n°3 - Autorisation du Directeur à lancer et signer un marché de services relatif à des prestations de complémentaire santé et de prévoyance pour les agents de l'AUE

Présenté par Monsieur Milano qui a détaillé les enjeux du lancement de ce marché, qui vise à renouveler et améliorer la couverture sociale des agents.

Une question est soulevée par Monsieur Panzani concernant la participation de l'employeur et le caractère obligatoire du contrat.

Le Directeur confirme que la participation de l'employeur est bien prévue et que le contrat sera obligatoire pour les agents.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Rapport n°4 - Modification de la délibération n°25/12 du Conseil d'Administration du 10 avril 2025 portant création d'une régie d'avance et de recette

Présenté par Monsieur Milano qui présente les ajustements apportés à la délibération initiale, destinés à améliorer le fonctionnement de la régie d'avance et de recette.

Il précise qu'en parallèle, et à la suite de la récente sélection de l'AUE en tant que lauréate d'appels à projets européens, il est désormais nécessaire d'élargir, à l'article 8, la possibilité de prise en charge de missions à l'étranger, dans le cadre de la mise en œuvre de ces projets.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Rapport n°5 - Autorisation du Directeur à signer la convention de renouvellement du groupement de commandes pour l'acquisition des logiciels de la gamme ArcGIS en licence étendue

Présenté par Monsieur Milano.

Ce rapport concerne le renouvellement de la convention relative au groupement de commandes pour l'acquisition de licences étendues de la suite ArcGIS.

Monsieur le Président relaie une observation formulée en Commission Permanente sur l'intérêt d'explorer des alternatives en logiciels « open access ».

Le Directeur répond que cette possibilité a été étudiée, mais qu'aucune solution gratuite n'offre à ce jour les capacités techniques et fonctionnelles requises pour les missions de l'Agence. Il précise que certains outils gratuits ont été testés, mais qu'ils s'avèrent inadaptés à un usage professionnel à grande échelle, notamment en matière de gestion avancée des bases de données géographiques. Le rapport est adopté à l'unanimité.

Rapport n°6 - Modification de la convention de partenariat ORELI entre le CAUE de Corse et l'AUE

Présenté par Monsieur Milano.

Conformément aux règles de déontologie, Monsieur Giabiconi, président du CAUE, et Monsieur Valdrighi, administrateur du CAUE, se sont déportés du vote.

Monsieur Milano précise les principales modifications apportées à la convention, en particulier l'extension du dispositif de rénovation aux logements collectifs.

Cette évolution, qualifiée de significative, répond à une attente forte, notamment de la part des maires des communes rurales confrontés aux problématiques liées aux maisons en indivision. Le programme Seize est, par ailleurs, supprimé.

Monsieur le Président insiste sur l'importance de cette évolution et souligne le rôle central que les maires pourront jouer dans sa mise en œuvre.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Rapport n°7 - Autorisation du Directeur à procéder aux adhésions aux réseaux et associations

Pour l'autorité compétente par délégation

Présenté par Monsieur Milano, qui explique que cette autorisation vise à simplifier les démarches administratives liées aux adhésions de l'Agence.

Afin d'éviter la présentation répétée de rapports similaires, une synthèse annuelle des adhésions effectuées sera désormais présentée au Conseil d'Administration.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Clôture de la séance

Monsieur le Président remercie l'ensemble des administrateurs pour leur participation active et les échanges constructifs. La séance est levée à 11h49.

Le Président de l'AUE
Julien PAOLINI



Le Directeur Général de l'AUE
Alexis MILANO

